



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage , Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.
/Division des systèmes électroniques et des systèmes de
simulation et de défense
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
8C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet Radar Equipment replacement at CCG	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7048-160039/B	Amendment No. - N° modif. 009
Client Reference No. - N° de référence du client F7048-160039	Date 2018-03-16
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QF-117-26550	
File No. - N° de dossier 117qf.F7048-160039	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-03-26	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Deck, Cindy	Buyer Id - Id de l'acheteur 117qf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-4557 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
F7048-160039 /B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
F7048-160039

Amd. No. - N° de la modif.
009
File No. - N° du dossier
117qf. F7048-160039

Buyer ID - Id de l'acheteur
117qf
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

La modification n° 009 de l'invitation à soumissionner vise à répondre aux questions suivantes de l'industrie :

Question n° 30:

En référence à Conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne), 2010A 09 (2014-09-25) Garantie – para 1, La période de garantie sera de 12 mois après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue,

La garantie pour le travail ne peut-elle pas durer plus de 18 mois après la livraison de ces travaux dans les locaux concernés du pouvoir adjudicateur?

Réponse n° 30:

La période de garantie est définie comme 12 mois après la livraison (conformément à la section 6.6 du DP) et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard de l'entrepreneur ou du fabricant, si elle est plus étendue, et tel que modifié au paragraphe 6.5.1, Conditions générales.

Question n° 31:

En référence à Conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne), 2010A 20 (2008-05-12) Biens de l'État, L'entrepreneur doit prendre soin, de manière raisonnable et adéquate, de tous les biens de l'État dont il a la possession ou le contrôle. S'il ne s'acquitte pas de cette obligation, il est responsable de toute perte ou de tout dommage qui en résulte, sauf si ceux-ci sont causés par l'usure normale,

La propriété du gouvernement pourrait-elle être inscrite / spécifiée et une date de livraison lui serait assignée? L'entrepreneur pourrait fournir cette liste / annexe avec sa soumission pour éventuellement devenir une annexe au contrat.

Réponse n° 31:

Il n'est pas prévu de livrer les biens de l'État à l'entrepreneur. Les biens de l'État, sous le contrôle de l'entrepreneur, comprennent tous les biens qui sont situés dans les lieux gouvernementaux, tel qu'indiqué dans la DP, relativement à l'exécution des exigences contractuelles.

Question n° 32:

En référence à Conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales - biens (complexité moyenne), 2010A 23 (2014-09-25) Manquement de la part de l'entrepreneur - para 1, Si l'entrepreneur

manque à l'une de ses obligations prévues au contrat, l'autorité contractante peut, après avis écrit à l'entrepreneur, résilier le contrat ou une partie du contrat pour manquement. La résiliation entrera en vigueur immédiatement ou à l'expiration du délai prévu dans l'avis si l'entrepreneur n'a pas, dans le délai prévu, remédié au manquement selon les exigences de l'autorité contractante.

L'entrepreneur pourrait-il avoir la possibilité de remédier à un manquement avant la résiliation?

Réponse n° 32:

Selon la situation particulière de manquement, l'entrepreneur peut ou ne peut pas avoir la possibilité de remédier à un manquement avant la résiliation.

Question n° 33:

En référence à Conditions générales supplémentaires 4001 (2015-04-01) Achat, location et maintenance de matériel, 4001 10 (2008-05-12) Acceptation – para 3, « Sauf lorsque l'article 9 s'applique, les procédures d'acceptation sont les suivantes:

- a. une fois le matériel prêt à être utilisé, l'entrepreneur doit en aviser l'autorité contractante, par écrit, en mentionnant la présente disposition du contrat et en demandant l'acceptation des travaux;
- b. le Canada disposera de trente (30) jours pour exécuter les procédures d'acceptation (la « période d'acceptation »);
- c. si le Canada envoie un avis de défectuosité pendant la période d'acceptation, l'entrepreneur doit rectifier la défectuosité dès que possible et aviser le Canada, par écrit, lorsque les travaux sont complétés. À ce moment, le Canada aura le droit d'effectuer une nouvelle inspection des travaux et la période d'acceptation recommencera. »

La non-exécution des procédures d'acceptation ou la non-avis des défectuosités dans les 30 jours de la période d'acceptation rend-elle le matériel accepté?

Réponse n° 33:

En cas de non-exécution des procédures d'acceptation ou de non-avis des défectuosités dans la période d'acceptation de 30 jours, le matériel est réputé accepté par le Canada.

Question n° 34:

En référence à Conditions générales supplémentaires 4003 (2010-08-16) Logiciels sous licence, 4003 12 (2010-01-11) Acceptation,

La non-exécution des procédures d'acceptation ou la non-avis des défectuosités dans les 30 jours de la période d'acceptation rend-elle le Logiciels sous licence accepté?

Réponse n° 34:

En cas de non-exécution des procédures d'acceptation ou de non-avis des déficiences dans la période d'acceptation de 30 jours, le Logiciels sous licence est réputé accepté par le Canada.

Question n° 35:

Demande d'examen bienveillant par le Canada des ajouts aux statuts, clause «Limitation de responsabilité»,

L'entrepreneur pourrait-il demander à ce que le Canada prenne bien soin de limiter raisonnablement les responsabilités de l'entrepreneur en vertu du contrat?

Réponse n° 35:

Le Canada a choisi de demeurer silencieux sur la limitation de la responsabilité de l'entrepreneur

Question n° 36:

En référence à l'énoncé des travaux de remplacement de l'équipement radar de l'ANNEXE B, "L'entrepreneur doit livrer l'équipement radar aux sites radars, tel que décrit à la section 4.6.3.1, au Canada sur une période prévue de huit (8) ans maximum. Les détails du calendrier doivent être définis à l'issue de l'attribution du contrat. Un calendrier provisoire de livraison et de remplacement de l'équipement radar est inclus à la [section 4.5.4.4](#). "

Est-il permis d'offrir un calendrier de livraison de projet différent de celui inclus dans la section 4.5.4.4, qui pourrait être sur une période inférieure à 8 ans?

Réponse n° 36:

Non, ce calendrier de livraison est déterminé par la disponibilité actuelle du financement et des ressources en personnel pour la durée du projet. Veuillez respecter ce calendrier pour la soumission de la soumission.

Toutes les autres conditions demeurent inchangées.